

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 10 mai 2022
N° de dossier : 115858.01470

Marie-Pierre Boudreau
Direct +1 514 397 5120
mboudreau@fasken.com

VIA SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 - Étape D
Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable

Chère Consœur,

À la suite de la décision procédurale de la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») D-2022-057 dans le dossier mentionné en objet, vous trouverez ci-joint la Demande d'intervention de l'Association québécoise de production d'énergie renouvelable (l'« **AQPER** ») ainsi que son formulaire de la Liste des sujets et son Budget de participation.

L'AQPER entend se conformer aux exigences de la Régie pour le bon déroulement du dossier et reconnaît la force légale des décisions rendues jusqu'alors par la Régie dans le cadre des étapes antérieures du dossier.

L'AQPER se réserve le droit de modifier sa demande d'intervention et son budget de participation selon les décisions procédurales à être rendues par la Régie concernant l'Étape D et les étapes ultérieures de la Demande.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consœur, nos cordiales salutations.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Marie-Pierre Boudreau

MPB/dd

